



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DIESTONE D

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DIESTONE D

Numéro du produit 55052

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique Solvent for cleaning applications Solvant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 55052

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

DIESTONE D

Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contient	ACÉTATE DE N-BUTYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE, 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ACÉTATE DE N-BUTYLE			30-60%
Numéro CAS: 123-86-4	Numéro CE: 204-658-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485493-29-XXXX	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
STOT SE 3 - H336			

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE			30-60%
Numéro CAS: 108-65-6	Numéro CE: 203-603-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475791-29-XXXX	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
STOT SE 3 - H336			

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL			10-30%
Numéro CAS: 107-98-2	Numéro CE: 203-539-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35-XXXX	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
STOT SE 3 - H336			

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE			<1%
Numéro CAS: 70657-70-4	Numéro CE: 274-724-2		
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Repr. 1B - H360D			
STOT SE 3 - H335			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

DIESTONE D

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion	Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
-----------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone. Le produit est inflammable.
----------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
--	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
---------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

DIESTONE D

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 20°C.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 150 ppm 710 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 200 ppm 940 mg/m³

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 275 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 550 mg/m³

*

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m³

* = Risque de pénétration percutanée.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

ACÉTATE DE N-BUTYLE (CAS: 123-86-4)

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DIESTONE D**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 300 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 600 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 300 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 600 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 300 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35.7 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 300 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 6 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 0.18 mg/l
 - Eau de mer; 0.018 mg/l
 - rejet intermittent; 0.36 mg/l
 - STP; 35.6 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.981 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.0981 mg/kg
 - Sol; 0.0903 mg/kg

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE (CAS: 108-65-6)**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 275 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 796 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 550 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 33 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 320 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m³

PNEC

- Eau douce; 0.635 mg/l
 - Eau de mer; 0.0635 mg/l
 - rejet intermittent; 6.35 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 3.29 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.329 mg/kg
 - Sol; 0.29 mg/kg

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (CAS: 107-98-2)**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 369 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 553.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 50.6 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 43.9 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.1 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg p.c. /jour

DIESTONE D

PNEC

- Eau douce; 10 mg/l
- Eau de mer; 1 mg/l
- rejet intermittent; 100 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
- Sédiments (eau douce); 52.3 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 5.2 mg/kg
- Sol; 5.49 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains après l'usage.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	117°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	31°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

DIESTONE D

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.5 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 13.1 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	6.8 mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur	4.0
Densité relative	0.92
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	421°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 918 g/l de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

DIESTONE D

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Données sur l'animal L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas de données de test particulières disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Substance toxique pour la reproduction avérée sur la base de tests sur animaux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

DIESTONE D**ACÉTATE DE N-BUTYLE****Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 10 760,0
mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 10760 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 14 112,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >14112 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ CL₅₀ 23.4 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat
inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Non irritant. Lapin OECD 405
graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - : Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Altération et/ou réparation de
vitro l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
reproduction - fertilité remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Peut provoquer somnolence ou vertiges.
un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEC 2.4 mg/l, Inhalatoire, Rat
rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

DIESTONE D

Inhalation	Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Nausées, vomissements.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 8532 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif. Test de Ames

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL =300 ppm, Inhalatoire, Rat

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 016,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 4 016,0

DIESTONE D

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 28.8 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - : Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. OECD 453 , Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 919 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 3.7 mg/l, Inhalatoire, Rat NOAEL > 1000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

DIESTONE D

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE N-BUTYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 18 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 44 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 heures: 200 mg/l, Desmodesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes CI₅₀, 40 heure: 356 mg/l,

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 161 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: > 500 mg/l, Daphnia magna
CE₅₀, 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum
NOEC, 72 heures: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 4600-10000 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 23300 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 hours: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum

DIESTONE D

**Toxicité aiguë -
microorganismes**

Cl₅₀, 3 heure: > 1000 mg/l,
OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE N-BUTYLE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

Eau - Dégradation (%) 83%: 28 jours

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est biodégradable à plus de 80%.

Biodégradation

- Dégradation 100% (DOC): 28 jour
OECD 302B

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 96%: 28 jour
OECD 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE N-BUTYLE

**Potentiel de
bioaccumulation**

La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.1,

Coefficient de partage

: 2.3

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

**Potentiel de
bioaccumulation**

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Kow: 1.2 log Pow: 0.43

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Coefficient de partage

: -0.49

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

DIESTONE D**ACÉTATE DE N-BUTYLE**

Mobilité	Pas de données disponibles.
Tension de surface	61.3 mN/m @ 20°C OECD 115

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

Informations écologiques sur les composants**ACÉTATE DE N-BUTYLE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

Informations écologiques sur les composants**ACÉTATE DE N-BUTYLE**

Autres effets néfastes	Non disponible.
-------------------------------	-----------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993
N° ONU (ADN)	1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ACÉTATE DE N-BUTYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ACÉTATE DE N-BUTYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE)

DIESTONE D

Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BUTYL ACETATE -norm, 2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ACÉTATE DE N-BUTYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DIESTONE D

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)

Numéro d'entrée: 3 Numéro d'entrée: 40

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DIESTONE D

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

19/07/2018

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

55052

Statut de la FDS

Approuvé.

DIESTONE D

Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H360D Peut nuire au fœtus.
Signature	Jitendra Panchal